

NOS PARTENAIRES



PRÊT 0%



CRÉER,
REPRENDRE,
DÉVELOPPER



Un réseau. Un esprit

www.initiativegard.fr

INITIATIVE GARD

866 avenue du Maréchal Juin, 30 900 Nîmes
Téléphone : 04 30 81 17 70 - Fax : 04 30 81 17 71
Mail : contact@initiativegard.fr - www.initiativegard.fr



► INITIATIVE GARD

Un Réseau, Un Esprit

Initiative Gard, association loi 1901, membre du réseau national Initiative France, soutient la création, la reprise et le développement d'entreprises existantes, sur le département du Gard et le canton de Ganges.

A travers l'octroi de prêts d'honneur (prêt personnel à taux 0 %), Initiative Gard contribue au renforcement des fonds propres de votre entreprise et vous facilite l'obtention de prêts bancaires.

Outil au service des entrepreneurs, d'un territoire et du développement économique, la plateforme se distingue également par la coopération entre tous les acteurs: publics et privés, salariés et bénévoles.

Chaque année, Initiative Gard accompagne plus d'une centaine d'entreprises via 1,5 million d'euros de prêts d'honneur et permet ainsi la création ou le maintien de près de 400 emplois. Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises soutenues par Initiative Gard est de 86%.

► UNE APPROCHE GLOBALE

A l'écoute, réactif et riche d'expertises

Après réalisation d'un dossier, avec l'appui possible d'une structure d'accompagnement, nos chargés de mission sont vos interlocuteurs privilégiés pour échanger sur votre parcours et votre projet.

Suite à cette première étape, le comité d'agrément est amené à se positionner sur votre demande. Vous viendrez en personne présenter votre projet devant ce comité d'expertise local qui réunit des bénévoles : chefs d'entreprises, banquiers, experts comptables, avocats ...

Après communication de la décision, Initiative Gard procède au déblocage des fonds et reste attentif au bon développement de votre entreprise.

► PRÊT D'HONNEUR GRATUIT

Montant et modalités

- Prêt personnel à 0%.
- Le montant des prêts accordés est compris entre 4 500€ et 25 000€ par entreprise (selon validation d'éligibilité, jusqu'à 50 000€ en cas de reprise, via le Fonds Régional Languedoc-Roussillon Transmission).
- La durée du remboursement varie de 3 à 5 ans.
- Le prêt Initiative Gard permet de consolider votre apport et vient obligatoirement en complément d'un prêt bancaire.
- Le prêt d'honneur est cumulable avec d'autres prêts ou aides (NACRE, Pacte...).

*Venez nous présenter
votre projet !*

**CRÉER
REPRENDRE
DÉVELOPPER**